

Des perspectives s'ouvrent pour vos échanges avec le Vietnam

► Septembre 2020

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

entre l'Union Européenne et le Vietnam :
entrée en vigueur le 1^{er} août 2020

Cet accord européen très ambitieux place le Vietnam comme
nouveau partenaire privilégié de l'Europe :

Baisse bilatérale des droits de douane :

► -65% sur les droits de douane appliqués par le
Vietnam depuis le 1^{er} août

► -71% sur les droits de douane appliqués par
l'UE depuis le 1^{er} août

►► **À terme, suppression de 99% des droits de douane** entre les 2 parties
(Échéance maximum 7 ans pour les exportations du Vietnam et 10 ans pour les exportations de l'UE)

Le Vietnam : terre d'export, d'import et d'investissements

- atelier de la Corée du Sud, nouvelle usine du monde
- une forte croissance (+6,8% en 2019) qui attire les investissements



HAROPA et le Vietnam :

► Une offre maritime de premier plan :

- 5 ports touchés : Vũng Tàu, Hô Chi Ming-Ville, Haïphong, Quy Nho'n, Da Nang
- 10 armements actifs
- 47 offres commerciales hebdomadaires



► Meilleur transit time du range nord-européen :

- A l'import depuis Haïphong
- A l'export vers Vũng Tàu, Hô Chi Ming-Ville, Haïphong

Principales marchandises :



 Meubles et articles manufacturés

 Textile, habillement et bagagerie

 Épicerie (café...)

 Produits pharmaceutiques
et produits de beauté

 Denrées alimentaires non
périssables (malt...)

 Produits laitiers et autres denrées
alimentaires périssables

En savoir plus sur l'accord



Accédez au module de recherche des
Lignes Maritimes Régulières de HAROPA

► lmr.havre-port.net